

Réf: Dossier N° 030088

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CASE DE SAINT JOSEPH » en abrégé « CSJ »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 44-46, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CASE DE SAINT JOSEPH » en abrégé « CSJ »

Objet : La création, l'exploitation et la gestion de crèches et de garderie pouvant évoluer à moyen et long terme vers une école maternelle. La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible de contribuer à sa réalisation, par voie de création de société nouvelles, d'apports, de souscription ou autrement. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 44-46, Ilot 05

Dirigeant(s) : Mme EBISSIE COLETTE ANDREE DINGUI (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05691 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27338/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

